YERRES

Services Techniques
N° tél : 01 69.49.77.00
N/Réf. : NL/FF/IP

Arrêté n° 2000/261
(Série A)

OBJET : Arrêté municipal portant autorisation d'occupation du domaine public devant la Banque Populaire B.I.C.S. 55 rue de Concy – 1 rue du Maréchal Juin

Le Député-Maire de la ville d'YERRES,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la demande, ci-jointe, présentée par la société B.I.C.S. centre administratif, Z.I. – 13-15, avenue François Lesseps, BP 100 - 91423 MORANGIS Cedex le 1er décembre 2000 sollicitant l'autorisation de mettre en place deux potelets anti « voiture-bélier » de part et d'autre de l'existant, devant la B.I.C.S. Banque Populaire sise 55, rue de Concy – 1 rue du Maréchal Juin – 91 330 YERRES qui seront positionnés par la société EIDER 19 avenue d'Italie 75013 PARIS.

ARRETE

Article 1er : Autorise la société EIDER à exécuter les travaux énoncés ci-dessus, en se conformant aux dispositions suivantes :
- Les potelets seront posés de part et d'autre du potelet existant sur la façade, conformément au plan et dans l'alignement des potelets existants,
- A cet endroit, le trottoir restera accessible aux piétons,
- Toutes dégradations sur domaine public seront reprises aux frais du pétitionnaire.

Article 2 : La société EIDER devra veiller à mettre en œuvre la pré-signalisation et la signalisation nécessaire au cours de l'installation des deux potelets.

Article 3 : Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

Article 4 : MM. le Commissaire de Police, le Commandant de Gendarmerie de Brunoy, le Responsable de la Police Municipale, le Directeur des Services Techniques sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé à Monsieur le Sous-Préfet de l'Essonne chargé de l'arrondissement d'Evry pour visa, une ampliation sera adressée à Monsieur le Commandant du Centre de Secours pour information et l'Unité Technique Territoriale Est du Département de l'Essonne.

Fait à Yerres, le 11 décembre 2000

Pour le Député-Maire,
Le Premier Maire-Adjoint délégué

REÇU LE
20 DEC. 2000
SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'EVRY

MAIRIE D'YERRES 91 (Essonne)

Nicole LAMOTH

HÔTEL DE VILLE
60 RUE CHARLES DE GAULLE - BP 35 - YERRES CEDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
SITE INTERNET : WWW.VILLE-DE-YERRES.FR
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE DÉPUTÉ-MAIRE